

Ecole maternelle Ecole élémentaire
14 Grand'Rue
68470 Husseren-Wesserling

Compte-rendu du conseil d'école **du 3 novembre 2016**

Etaient présents : Mme STOLZ-NAWROT, maire

Mmes KESSLER, VEGNADUZZI, VERNIER, parents titulaires école élémentaire
Mmes ALBRECHT, WEHRLLEN, parents titulaires école maternelle
Mmes BOTTO, LOGBI, WESPY, parents suppléants école élémentaire
Mme ZORN, Mr BARRAUD, parents suppléants école maternelle
Mme HOFFMANN, directrice du périscolaire
Mme COLOTTO, responsable du service jeunesse Com Com
Mmes FISCHMEISTER, FLEISCHER et LEMBLE, adjointes
Mme RISS, Mme BINDER, aide-maternelles
Mme DOPPLER, Mme SCHENTZEL, directrices.

Etait excusée: Mme BLUNTZER, enseignante

Le conseil d'école s'est déroulé à l'école élémentaire. Il a débuté à 18 heures. Deux secrétaires se sont proposées : Mme FISCHMEISTER et Mme LEMBLE.

1) Résultats des élections et présentation du nouveau conseil d'école :

Ecole élémentaire :

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2016.

Participation : 102 inscrits, 68 votants, 59 exprimés et 9 nuls.

Ont été élues : Mme KESSLER, Mme VEGNADUZZI, Mme VERNIER, titulaires
Mme BOTTO, Mme LOGBI, Mme WESPY suppléantes

Ecole maternelle:

Les élections se sont déroulées le 7 octobre 2016.

1 liste cette année menée par Mme Albrecht et Mme Wehrlen

73 personnes inscrites sur la liste électorale, 59 votants, 20 bulletins blancs ou nuls soit 39 bulletins exprimés.

Sont élus : Mmes ALBRECHT et WEHRLLEN titulaires, M BARREAU et Mme ZORN suppléants.

2) Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu du conseil d'école du 13 juin 2016 a été lu. Il a été approuvé par les personnes présentes.

3) Effectifs en cours et prévisionnels

Ecole élémentaire :

A ce jour, 61 enfants sont inscrits à l'école élémentaire. Il y a 16 CM2, 16 CM1, 14 CE2, 8 CE1, 7 CP.
Mme BLUNTZER et Mme FISCHMEISTER ont la charge du CE2/CM1, Mme FLEISCHER le CP/CE1 et Mme SCHENTZEL le CE2/CM2. La répartition des enfants dans les classes est la suivante : 1 CP/CE1 (7 CP + 8 CE1) de 15 enfants, 1 CE2/CM2 de 23 enfants (7 CE2 + 16 CM2) et 1 CE2/CM1 (7 CE2 + 16 CM1) de 23 enfants.

Pour la rentrée 2017, les prévisions sont les suivantes : avec l'arrivée de 9 grands de la maternelle et le départ de 16 CM2 pour le collège, nous aurions 54 enfants.

Ecole maternelle:

Actuellement, 43 enfants sont scolarisés : 17 PS (une enfant rejoindra la classe en cours d'année), 18 MS et 9 GS.

Mme DOPPLER et Mme RISS ont la charge de la classe de PS et Mmes LEMBLE et BINDER celle des MS/GS.

Les après-midi pendant la sieste des PS, Mme DOPPLER prend en charge, en fonction des jours, les MS ou les GS.

A la rentrée 2017 les effectifs prévisionnels sont les suivants : environ 14 PS, 17 MS, 18 GS soit 49 enfants.

4) Périscolaire

Mmes Colotto et Hoffmann présentent l'organisation du périscolaire. Celui-ci fonctionne le midi et le soir. Des après-midis récréatives le mercredi et des centres aérés pendant les vacances sont également organisés. Cette année, le projet s'intitule « Comédie Show » avec un événementiel le 10 juin. Le thème des mercredis est « entre copains », un partenariat avec le périscolaire de Staffelfelden a été mis en place et des rencontres auront lieu.

Cette année, entre 12 et 16 enfants vont au périscolaire à midi et entre 5 et 6 le soir.

Mme le Maire précise que le montant de la prise en charge par la Commune est de l'ordre de 16 000€.

5) Règlement intérieur

A l'école élémentaire comme à l'école maternelle, il n'y a pas de changement dans le règlement intérieur.

6) APC

Ecole élémentaire :

Les APC ont commencé au courant du mois de septembre et ont toujours lieu le matin de 7h50 à 8h20.

Les parents des enfants concernés sont avertis et autorisent ou non la venue de leur enfant aux APC. Pour les périodes 1 et 2, il s'agit d'aide personnalisée dans les domaines de la langue française et des mathématiques ainsi qu'un travail sur la concentration et l'attention à travers la méthode Attentix.

Les enseignantes gardent la possibilité également de faire les APC le mercredi de 10h30 à 11h30, pour des projets spécifiques.

Ecole maternelle:

L'APC a débuté le 14 septembre 2016.

L'APC, se déroule le matin de 7h50 à 8h20 et /ou le mercredi matin de 10h30 à 11h30.

En ce début d'année, les enseignantes ont pris le temps d'observer les enfants. La fatigue est très importante et elles n'ont pas voulu surcharger la journée.

Pour cette deuxième période les APS seront axées sur le domaine mathématiques et le langage. 2 groupes de MS le lundi et 1 groupe de MS et de GS le mardi.

7) Mairie

La parole est donnée à Mme le Maire.

Projet RPI : Madame le Maire s'engage à donner des nouvelles aux parents sur l'avancement du dossier en janvier. A ce jour, rien n'est acté au niveau des conseils municipaux. Les conseillers doivent se prononcer.

Les enseignants tiennent à préciser que, pour des raisons de mouvements de postes, il serait nécessaire de boucler le projet de RPI pour janvier 2017, pour une rentrée en septembre 2017.

Les parents soulèvent le problème de départs de l'école s'il y aurait la création d'un RPI et demandent de la transparence et de la communication.

Madame le maire souligne que l'intérêt de l'enfant reste au centre des préoccupations, le but étant d'optimiser le fonctionnement du RPI.

NAP : Mme le Maire rappelle que Husseren est la seule commune à avoir mis des NAP en place .Elle est satisfaite du résultat car 40% de l'effectif global participe à ces NAP. Elle souhaite les pérenniser.

Les parents demandent à ce que les feuilles pour les inscriptions au NAP, dans la mesure du possible, soient distribuées en même temps à tous les enfants des deux écoles, afin de garantir l'équité dans les inscriptions aux NAP. Madame le maire précise que les inscriptions fonctionnent aux premiers inscrits en mairie.

Sanitaires classe de MS/GS , clôture, lampe sous la mezzanine :

Les parents élus souhaitaient savoir si des cloisons demandées au conseil d'école du troisième trimestre allaient être installées entre les sanitaires. Des devis ont été réalisés mais le coût est très élevé. Madame le Maire préfère attendre la décision quand à la mise en place du RPI pour réaliser les travaux.

Par contre, elle fera remplacer un des toilettes défectueux. De même, l'ampoule endommagée sous la mezzanine sera remplacée et sécurisée.

Mme ALBRECHT fait remarquer que le grillage de l'école maternelle est très endommagé, dangereux pour les enfants et obsolète. Madame le Maire le fera remplacer cet hiver.

8) Sécurité : Charte de surveillance, PPMS, exercice d'évacuation, sécurité sur le parking, gilets jaunes, comportements aux abords de l'école (points demandés par les parents)

Ecole élémentaire:

Le **PPMS** a été remis à jour pour l'année scolaire. Le PPMS est le protocole à suivre en cas d'accident majeur (accident chimique, inondation...). Il est validé par l'Inspection Académique. Un exercice d'intrusion/attentat a été réalisé mardi 18 octobre. La situation a été présentée de la façon suivante aux enfants : « Que faire si une personne qui n'a pas le droit d'être à l'école vient ? ». Le signal adopté par l'équipe enseignante est un signe visuel : un carton rouge. Cela s'est déroulé, en règle générale, dans un calme assez important. La directrice présente le document au Conseil d'Ecole.

Une **charte de surveillance** est en place depuis quelques années. Elle définit comment se déroulent la surveillance lors des récréations et accueils mais aussi les déplacements dans les couloirs. La directrice la présente aux membres du conseil. La charte a été validée par les membres du conseil d'école.

Un **exercice d'évacuation** a été fait au début du mois d'octobre à 11h40. Les enfants étaient prévenus. L'évacuation s'est faite très rapidement : moins d'une minute. Rien n'est à signaler.

La directrice présente le registre de sécurité au Conseil d'école.

Les CM2 feront, comme chaque année, le permis vélo.

Ecole maternelle:

Le **PPMS** (plan particulier de mise en Sûreté) définit la conduite à tenir en cas de risques majeurs.

Chaque année il doit être mis à jour. Madame DOPPLER explique que cette année, elle a remis à jour son PPMS et qu'elle l'a envoyé en version numérique au responsable de la sécurité à l'inspection académique. Le document a été envoyé au courant du mois de septembre mais à ce jour aucun retour. Madame DOPPLER présente néanmoins le document aux membres du Conseil d'école.

En raison des risques d'attentat, un exercice « Attentat -intrusion » doit avoir lieu avant les vacances de la Toussaint dans chaque école. Chaque école ayant dû également trouver un nouveau signal d'alerte.

A l'école maternelle, c'est une boîte à musique qui a été choisie. Quand les enfants entendent la musique ils savent qu'ils doivent aller se cacher et se taire.

Depuis la rentrée, presque toutes les semaines, ce petit jeu est mis en place avec les MS/GS .

L'exercice a eu lieu le mardi 18 octobre à 14h30 en présence de Monsieur AST le premier adjoint chargé

de la sécurité. Les majorité des enfants au signal musical sont partis dans une des deux classes et ont trouvé une cachette. Au bout de 10 minutes, l'agitation a commencé à se faire sentir. L'exercice a été arrêté au bout de 13 minutes. Au cours de cette période les enfants de PS seront associés.

La charte de surveillance a été mise en place entre tous les personnels de l'école. Elle définit comment se déroulent la surveillance lors des récréations et accueils mais aussi des déplacements dans les couloirs. Elle a été présentée au conseil d'école.

La directrice a rappelé que l'accueil du matin se fait dans les classes à partir de 8h20 et que celui de l'après-midi se fait dans la cour à partir de 13h35 sauf par mauvais temps, où l'accueil a lieu dans les classes. Les enfants présents avant les horaires d'accueil restent sous la responsabilité de leurs parents. Mme DOPPLER a présenté la Charte aux membres du Conseil. Elle a été validée.

Des exercices de sécurité ont lieu trimestriellement. Le premier exercice doit avoir lieu dans le mois suivant la rentrée. Le premier exercice a eu lieu le 15 septembre 2016. Les enfants ont été prévenus du déroulement de l'exercice, afin de ne pas susciter d'inquiétude. Il s'agissait essentiellement de faire écouter au PS le signal d'alerte différent du signal de confinement et d'adopter les bonnes attitudes afin de sortir le plus rapidement possible. Les MS/GS ont évacué sans aucun souci, rapidement et dans le calme. Ils sont habitués à ces exercices. Les PS n'étaient pas très inquiets du déclenchement de l'alarme et se sont rapidement rangés pour évacuer. Quelques temps auparavant les enfants avaient déjà écoutés le signal d'alarme pour se familiariser à ce bruit.

Le système d'alerte qui avait connu quelques défaillances (les alarmes ne s'arrêtaient plus, ou ne se déclenchaient pas) a été remplacé. Depuis début octobre, des alarmes reliées entre elles ont été installées. Un nouvel exercice sera prévu dans les jours qui suivent.

La directrice présente au conseil d'école le registre de sécurité comme le prévoit l'article R123.51 du code de la construction et de l'habitation.

Un exercice de confinement est envisagé au second trimestre ainsi qu'un exercice d'évacuation pendant la sieste des enfants.

Gilets jaunes : Des parents de l'école maternelle, ont soulevé la question des « gilets jaunes » pour les PS . Mme DOPPLER explique que les PS ont reçu leur gilet jaune aujourd'hui. Elle ne souhaitait pas le faire en début de rentrée. Le risque étant grand chez les PS de s'accrocher au crochet avec le gilet ou de tirer dessus

Parking :

Le débat autour du parking anime depuis longtemps les conseils d'école. La commune a fait de gros efforts de signalisation. Malgré cela, tous les jours des parents se stationnent mal et empruntent les sens interdits. Madame le Maire explique qu'il y va du bon sens de chacun de respecter les consignes.

9) Projet d'école

Ecole élémentaire

Mme SCHENTZEL a mis à jour le projet d'école pour qu'il soit en adéquation avec les nouveaux programmes. Elle rappelle les objectifs du projet d'école. Il est centré sur trois objectifs :

- objectif 1 : écouter pour favoriser les apprentissages
- objectif 2 : s'investir dans un projet collectif
- objectif 3 : affirmer son identité scolaire, se comporter comme un élève

Pour l'objectif 1, les 3 actions sont pérennisées :

- action 1 : horizons littéraires : l'action commencée lors du précédent projet d'école est pérennisée. Les enfants de l'école élémentaire continuent de lire aux enfants de la maternelle.
- action 2 : horizons littéraires. Même constat que pour l'action 1. Les enfants de la maternelle offrent un moment musical aux enfants de l'élémentaire.

- action 3 : améliorer sa concentration. Il s'agit de mettre en place des temps de rupture ritualisés autour de la concentration avec des exercices centrés sur la respiration à des moments stratégiques (avant une évaluation, après la récréation...), inspirés du « Chant du souffle » de Max Deloor.

Pour l'objectif 2, l'action concernant le site internet est pérennisée. L'action sur le conte musical ne concernait que l'année 2015-2016. Une action a été ajoutée : la participation au projet « Jules Verne » avec la création d'une créature fantastique en partenariat avec le Parc de Wesserling.

Enfin, pour l'objectif 3, des jeux coopératifs continuent d'être proposés à l'ensemble de l'école, en formant des groupes d'enfants de différentes tranches d'âges, avec pour but de s'associer pour jouer ensemble, pour gagner ensemble.

L'obtention d'un diplôme citoyen est également un but à atteindre, pour les enfants, durant leur scolarité. Mme SCHENTZEL procède aux signatures du projet d'école.

Ecole maternelle:

Le nouveau projet d'école a été mis en place en 2014.

Aucune modification n'a été apportée pour cette rentrée en raison du projet de RPI.

3 grands objectifs ont été choisis:

- Ecouter, se concentrer pour être acteur des ses apprentissages avec comme action: horizons littéraires, horizons sonores, vers le yoga)
- S'ouvrir à la culture en utilisant les ressources locales (avec comme action un travail sur les contes et les chants de notre patrimoine , mais aussi un travail autour du théâtre)
- Développer l'apprentissage de l'allemand dès la petite section (faire participer les petits à une rencontre allemand)

A ce jour, le projet d'école n'a pas encore été validé par Madame l'Inspectrice.

10) Vie de l'école

Ecole élémentaire :

- A l'occasion de la journée du Patrimoine, les CE2/CM1 et les CE2/CM2 se sont rendus au Parc pour un jeu concernant Jules Verne. Les CP/CE1 sont allés au Musée Serret pour voir l'exposition sur les minéraux.

- Les 3 classes se sont rendues le 7 octobre au concert organisé au Théâtre de Poche. Le prix de 2€ par enfant a été payé par l'Association de l'école.

- Les 3 classes participeront à un exercice d'évacuation en bus au courant de la semaine du 14 au 18 novembre.

- Les CP/CE1 et les CE2/CM2 assisteront à la projection d'un film dans le cadre du festival du film engagé, au CAP de Saint-Amarin. Pour les CP/CE1, il s'agit du »Lorax » et pour les CE2/CM2 du documentaire « Tout s'accélère ».

- Mme FLEISCHER participera avec sa classe, à la décoration de « Noël au Jardin ». Les enfants de la classe pourront se rendre au Parc de Wesserling pour aller voir « le soulier de verre » le 9 décembre avec leur maîtresse, après la classe.

- Le CPIE des Hautes-Vosges interviendra dans chaque classe durant l'année scolaire. Avec les CE2/CM1/CM2, ce sera autour du jardin, avec les CP/CE1 autour de la rivière.

En ce qui concerne l'activité natation, elle a débuté en septembre, le mardi matin pour les CP/CE1 et les CE2/CM2 et le jeudi après-midi pour les CE2/CM1. Les parents accompagnateurs sont Mme GULLY, Mme LOGBI, Mme RODRIGUES et Mr DIBLING. Merci à eux.

En ce qui concerne l'activité ski, au vu du nombre d'élèves (32), celle-ci dépendra du nombre de personnes bénévoles pour aider à l'encadrement ainsi que de l'organisation pour le transport.

Mme SCHENTZEL remercie les parents qui prennent de leur temps pour nous accompagner.

En ce qui concerne les sorties scolaires, un parent d'élève demande s'il est possible de plus communiquer les informations quand il y a des sorties.

En ce qui concerne le point demandé par les parents au sujet du goûter, la décision de laisser le choix aux parents a été maintenue.

Ecole maternelle:

Le 29 septembre, les enfants ont participé aux journées du patrimoine organisées par le réseau d'écoles de la Thur. Ils se sont rendus au Moulin de Storckensohn pour la fabrication de jus de pommes. La sortie a été financée en totalité par la COM COM. Cette sortie a été le point de départ pour le travail autour de la pomme prévue pendant la semaine du goût.

Cette année, dans le cadre de la semaine du goût, les enseignantes ont choisi de travailler autour de la pomme : dégustation de différentes pommes, les pommes cuites, les pommes séchées ...

Les enfants participeront à un exercice d'évacuation en bus la semaine du 14 au 18 novembre organisé par le réseau d'écoles de la Thur.

Les enfants nettoieront les carrés de jardin pour y planter des bulbes.

Un projet théâtre et chant débutera prochainement avec Monsieur OU-SAIDENE.

Mme DOPPLER remercie les parents qui consacrent de leur temps pour accompagner les classes lors des sorties.

11) Projets des associations :

Ecole élémentaire :

L'Assemblée Générale de l'école élémentaire a eu lieu le mardi 11 octobre. Le compte-rendu avec l'état de la Trésorerie va être distribué avant le week-end. Les participations volontaires seront demandées aux parents en même temps. Lors de cette AG, il a été décidé de dissoudre l'Association USEP pour pouvoir adhérer à l'OCCE.

Ecole maternelle :

Mme DOPPLER s'occupe de la trésorerie de l'école.

Les participations volontaires ont été demandées aux familles avant les vacances. A ce jour presque la totalité des participations ont été versées.

- Un point est fait sur le projet « vente de chocolat ». La date de retour est fixée au 10 novembre.
- Les parents élus votent en faveur de la pré-vente de calendriers et souhaitent organiser une vente de pâtisseries pour les élections de mai 2017. Madame le Maire donne son accord.
- Le Saint Nicolas sera de passage dans les classes le vendredi 2 décembre 2016 suivi d'un défilé dans les rues du village. Ce moment convivial sera organisé par la municipalité.
- Le Père Noël rendra visite aux enfants avant les vacances.
- Les parents élus réfléchissent à l'organisation d'une tombola pour la fête de la nouvelle année et l'organisation d'une manifestation pour carnaval. Madame le Maire propose de mettre à disposition la salle polyvalente de Husseren-Wg aux parents pour organiser une festivité carnavalesque.
- Les parents émettent l'idée de mettre en place une tombola lors de la fête de la nouvelle année. Ils proposent de s'occuper de la collecte des lots.

Le conseil d'école s'achève à 20h40.